

plus satisfaits de gestes symboliques que nous ne le sommes ou le serons, ici, à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, ce que j'ai voulu faire comprendre aux députés de cette Chambre et par le truchement de la tribune de la presse au peuple canadien, c'est que nous, le Nouveau parti démocratique nous attendons que ce Parlement réalise des choses concrètes. Nous avons des raisons de croire que notre campagne ainsi que notre position dans cette Chambre ont influencé le contenu du discours du trône. Nous en sommes heureux. Le discours contient des propositions importantes qui méritent qu'on leur donne la chance d'être présentées sous forme de projets de loi. Nous croyons qu'il ne serait pas raisonnable de leur enlever cette chance. C'est là la raison sur laquelle repose la politique que j'ai annoncée cet après-midi et ce soir et que j'ai rendu publique il y a quelques jours. Je répète encore une fois qu'il est aussi important pour le chef de l'opposition (M. Stanfield) et pour son parti de donner à ce gouvernement la chance de réaliser son discours du trône par des projets de loi que ce l'est pour nous. Il devrait attendre en patience avant de changer de côté—s'il y parvient.

A la suite du discours du premier ministre cet après-midi, j'espère qu'au cours des trois prochains jours, demain, mercredi et jeudi, les ministres et les députés ministériels nous fourniront des précisions sur leurs propositions. Le Parlement et les Canadiens ont le droit de les connaître. Les lieux communs dont s'est contenté le premier ministre ne nous suffisent pas, monsieur l'Orateur. Les députés ministériels ont le devoir de dire au Parlement au cours du débat ce que signifie les mesures proposées dans le discours du trône dans les divers secteurs que j'ai énumérés et d'autres secteurs qui feront l'objet d'interventions.

Je dis que nous avons tous été élus pour servir le peuple canadien, comme l'a déclaré le chef de l'opposition. Il a déclaré dans son discours que, selon lui, le Parlement a une magnifique occasion, que lui-même a un rôle à jouer et qu'il espère que le Parlement rehaussera son prestige. Je lui répète ce que j'ai dit tantôt, que son attitude de cet après-midi ne rehausse pas le prestige de la Chambre ni celui de son parti.

Nous du Nouveau parti démocratique croyons que, quelle que soit la couleur du gouvernement, qu'il soit libéral comme c'est le cas maintenant ou progressiste conservateur comme il pourrait le devenir plus tard, le Parlement doit bien fonctionner afin de servir la population du Canada. Tous les députés à la Chambre devraient donner au gouvernement l'occasion d'exposer clairement son programme et d'introduire ses lois et ses politiques. Voilà, monsieur l'Orateur, notre attitude et nous la croyons à la fois raisonnable et responsable et je suis sûr que la population du Canada nous approuvera.

Des voix: Bravo!

• (2030)

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) me dit que nous sommes près du pouvoir; cela est un peu vrai.

Mes premières paroles seront pour féliciter l'Orateur, de même que son adjoint, de leur nomination aux hautes fonctions de président de la Chambre des communes et de président adjoint.

J'en profiterai également pour féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, qui se sont

bien exprimés, même s'ils avaient pour fonction première de louer le gouvernement: c'est tout à fait naturel à l'occasion de l'ouverture d'une session.

Monsieur le président, j'ai écouté le chef du parti conservateur progressiste et chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), de même que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis), nous parler, premièrement, des élections générales du 30 octobre, où nous avons récolté, pour notre part, 737,000 voix, dont 638,000 dans la province de Québec. Et ces voix n'étaient pas destinées à diviser le Canada. Au fait, nous n'avons pas prêché un programme dans une région du pays et un autre programme dans les autres régions.

J'entendais aujourd'hui le premier ministre blâmer l'opposition d'avoir soulevé les gens de langue anglaise contre ceux de langue française et, tantôt, le chef du Nouveau parti démocratique dire que le premier ministre ne rendait pas service à l'unité canadienne en parlant de ces choses.

M. David Lewis (York-Sud): Dans les termes qu'il a employés!

M. Caouette (Témiscamingue): Dans les termes qu'il a employés, si on le veut.

M. Lewis: Il y a encore une différence.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, à mon avis, il est temps que la franchise soit de mise et soit entendue, même si cela fait mal. Chez les députés du Nouveau parti démocratique, j'ai remarqué, pendant la campagne électorale, la teneur des déclarations de leur chef. Il a été conséquent avec lui-même. Je lui en rends hommage. Il n'a pas dit à Montréal le contraire de ce qu'il disait à Vancouver. Il a dit à Vancouver que le «fait français» était un fait réel, au Canada, et qu'on devait l'accepter.

M. Lewis: Même à Port Alberni!

M. Caouette (Témiscamingue): Même à Port Alberni, oui! Cela ne veut pas dire que tous ceux qui le suivent répétaient la même chose, et cela, nous pouvons peut-être le constater chez tous les partis politiques. A Montréal ou ailleurs, dans la province de Québec, par exemple, j'ai connu des adeptes du Nouveau parti démocratique qui sont aussi près des séparatistes que René Lévesque peut l'être.

Une voix: What about your party?

M. Caouette (Témiscamingue): Nous pouvons en avoir nous aussi, mais notre attitude demeure quand même logique, monsieur le président, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Canada.

J'entendais cet après-midi grogner des gens du parti conservateur progressiste quand le premier ministre a dit qu'on a exploité, dans certaines régions, le «French power» pour essayer de renverser les autres candidats qui s'opposaient aux conservateurs progressistes, et l'on entendait dire: Non, non, non. Je suis allé dans l'Ouest du Canada, moi aussi, ni en avion à réaction, ni en hélicoptère, tenir des assemblées, et, en Saskatchewan, je me suis fait dire «en pleine face» qu'un Canadien français catholique n'était pas le bienvenu dans l'Ouest du Canada. Et aujourd'hui, on nie cela chez les conservateurs progressistes.

Monsieur le président, il y a des députés conservateurs progressistes ici, ce soir, qui ont été élus «sur le dos» du